

## **Vote des arrondissements centraux : Anne Hidalgo présente les résultats**

Mardi 16 octobre à 12h15, Hôtel de Ville

**Conformément à la loi sur le statut de Paris, les quatre arrondissements centraux seront regroupés en 2020. Ce week-end, leurs habitants étaient appelés aux urnes pour se prononcer sur les modalités de cette réforme. Anne Hidalgo présentera mardi les résultats du scrutin.**

La loi relative au statut de Paris et à l'aménagement métropolitain du 28 février 2017 prévoit de réunir les 1er, 2e, 3e et 4e arrondissements de Paris en 2020, afin d'améliorer la qualité des services publics locaux et la représentation des habitants.

Anne Hidalgo, Maire de Paris, a tenu à associer les Parisiennes et les Parisiens qui résident dans ces arrondissements à la définition de cette réforme de modernisation des politiques publiques. Plusieurs centaines d'entre eux ont participé depuis un an à des ateliers de concertation.

Elle a aussi tenu à leur demander de se prononcer sur deux modalités importantes de cette réforme : le choix de la future mairie de l'arrondissement centrale et le nom donné à celui-ci. Les habitants des 1er, 2e, 3e et 4e arrondissements inscrits sur les listes électorales ont pu voter par correspondance toute la semaine ou, pour ceux qui le souhaitent, voter à l'urne ce week-end dans leur mairie d'arrondissement.

Le dépouillement se tient mardi 16 octobre au matin, sous le contrôle d'un huissier de justice. Il sera ouvert au public et à la presse.

Mardi, Anne Hidalgo, Maire de Paris, présentera les résultats du scrutin à la presse, aux côtés de son premier adjoint Emmanuel Gregoire, de son adjointe Pauline Véron et des Maires des arrondissements concernés.

**Date et lieu :**

Mardi 16 octobre à 12h15, Hôtel de Ville, 5e rue Lobau (4e)

**Contact presse :** Marion Fonteny / 01 42 76 49 61 / [presse@paris.fr](mailto:presse@paris.fr)